

Date de mise en ligne : 11/04/2023

Auteur : Mme le Maire de Romagné, Cécile PARLOT

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| Conseil municipal du 07/04/2023 | |
| Conseillers : | |
| En exercice : | 19 |
| Présents : | 11 |
| Votants : | 19 (8 pouvoirs) |

- **2023/04-073 - Marché de préparation, confection et livraison de repas en liaisons chaude et froide pour le restaurant scolaire et l'accueil de loisirs communaux – Avenant**

⇒ Approbation d'un avenant avec l'entreprise Convivio, consistant en l'augmentation des tarifs de fournitures de repas ; Délibération adoptée à l'unanimité par 19 voix pour, dont huit pouvoirs.

- **2023/04-074 - Budget Annexe Escale – délibération précisant le cadre du budget-actualisation**

⇒ Approbation de la délibération précisant le cadre du budget de l'ESCALE ; Délibération adoptée à l'unanimité, par 19 voix pour, dont huit pouvoirs.

- **2023/04-075 - Compte de gestion 2022 – Budget principal**

⇒ Approbation du compte de gestion 2022 concernant le budget principal ; Délibération adoptée à l'unanimité, par 19 voix pour, dont huit pouvoirs.

- **2023/04-076 - Compte administratif 2022 - Budget principal**

⇒ Approbation du compte administratif 2022 concernant le budget principal ; Délibération adoptée à l'unanimité, par 17 voix pour, dont 7 pouvoirs (Mme le Maire ne participe ni aux débats, ni au vote)

- **2023/04-077 - Affectation du résultat – Budget principal**

⇒ Approbation de l'affectation du résultat proposée, relative au budget principal ; Délibération adoptée à l'unanimité, par 19 voix pour, dont huit pouvoirs.

- **2023/04-078 - Actualisation des autorisations de programme et crédits de paiement**

⇒ Approbation de l'actualisation des autorisations de programme et crédits de paiement, relative au budget principal ; Délibération adoptée à l'unanimité, par 19 voix pour, dont huit pouvoirs.

- **2023/04-079 – Budget primitif 2023 – Budget principal**

⇒ Adoption du budget primitif 2023 concernant le budget principal ; Délibération adoptée à l'unanimité, par 19 voix pour, dont huit pouvoirs.

- **2023/04-080 - Vote des taux des taxes locales**

⇒ Approbation du maintien des taux de taxes locales à leur niveau de 2022 pour les taxes foncières et au taux de 2019 pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires; Délibération adoptée à l'unanimité, par 19 voix pour, dont huit pouvoirs.

- **2023/04-081 - Compte de gestion 2022 – Budget annexe ESCALE**

⇒ Approbation du compte de gestion 2022 concernant le budget annexe l'ESCALE ; Délibération adoptée à l'unanimité, par 19 voix pour, dont huit pouvoirs.

- **2023/04-082 - Compte administratif 2022 - Budget annexe ESCALE**

⇒ Approbation du compte administratif 2022 concernant le budget annexe l'ESCALE ; Délibération adoptée à l'unanimité, par 17 voix pour, dont 7 pouvoirs (Mme le Maire ne participe ni aux débats, ni au vote)

- **2023/04-083 - Budget primitif 2023 – Budget annexe l'ESCALE**

⇒ Adoption du budget primitif 2023 concernant le budget annexe l'ESCALE ; Délibération adoptée à l'unanimité, par 19 voix pour, dont huit pouvoirs.

- **2023/04-084 - Indemnité gardiennage église**

⇒ Décision de porter le montant de l'indemnité de gardiennage église à 150 € pour l'année 2023 ; Délibération adoptée à l'unanimité, par 19 voix pour, dont huit pouvoirs.

- **2023/04-085 - Ecoles privées extérieures – participation de Romagné aux frais de fonctionnement des enfants romagnéens scolarisés à Fougères**

⇒ Refus de verser à la Ville de Fougères une participation pour les 12 enfants romagnéens qui sont scolarisés dans les écoles privées sur son territoire, la commune de Romagné dispose en effet d'une capacité d'accueil suffisante dans son école publique ; délibération adoptée à l'unanimité, par 19 voix pour, dont huit pouvoirs.

- **2023/04-086 - Ecole privée extérieure – participation de Romagné aux frais de fonctionnement d'un enfant romagnéen scolarisé à Fougères en classe spécialisée -**

⇒ Décision de verser une participation d'un montant de 408.23 €, à la Ville de Fougères pour un enfant Romagnéen scolarisé en élémentaire, en classe spécialisée à Fougères ; délibération adoptée à l'unanimité, par 19 voix pour, dont huit pouvoirs.

- **2023/04-087 - Adhésion au Réseau Education Environnement du Pays de Fougères**
⇒ Décision d'adhésion au Réseau Education Environnement du Pays de Fougères (REEPF) pour développer les actions thématiques autour de l'Environnement au niveau de l'ESCALE, montant de l'adhésion 30 € ; délibération adoptée à l'unanimité, par 19 voix pour, dont huit pouvoirs.

Fait à Romagné le 11/04/2023

Le Maire



The image shows a blue circular official seal of the 'MAIRIE DE ROMAGNE'. The seal features a central emblem with a figure holding a staff and a banner, surrounded by the text 'MAIRIE DE ROMAGNE' and '1848'. A handwritten signature in blue ink is written over the seal. The signature is cursive and appears to read 'Cécile Parlot'. Below the signature, the name 'Cécile PARLOT' is printed in a bold, black, sans-serif font.

Cécile PARLOT